

## De la salle

Quelques questions pour **Nicolas Sadoul**, membre d'un mouvement d'Education Populaire admirable, avec lequel il est fréquent de travailler autour des questions d'égalité. Il faut lutter contre la confiscation de la laïcité par une certaine extrême-droite bien connue mais aussi lutter contre certains de nos amis parce qu'ils nous refusent l'égalité. Ne sommes-nous pas suffisamment différentes ? Que signifie cette approche qui tend à dire qu'il y a, au fond, une assimilation à résonance communautaire, dans laquelle des choix ne procèdent pas d'un processus idéologique, dans lequel le choix est tout à fait possible pour des femmes ? Autre chose : pour mener un débat contradictoire, avez-vous pensé à inviter des femmes qui subissent cette injonction de devoir se comporter en bonnes musulmanes ? (*Applaudissements*). Les valeurs universelles appartiennent à ceux qui se battent pour elles. (*Applaudissements*)

## Nicolas SADOUL

Nous sommes dans un débat : soit on essaie d'appuyer là où il peut y avoir des éléments de discussion, soit on fait de la démagogie, et ce n'est pas très intéressant. Par contre il faut distinguer la posture d'éducateur, de celle du citoyen ou de la citoyenne engagé, combatif. C'est au cœur de la Ligue et plus largement des mouvements d'Education Populaire.

Ce sur quoi je me permettais de mettre l'accent, c'est sur le fait que la question des changements liés à l'identité est un processus complexe. Il ne suffit pas d'aborder auprès d'une femme ou d'un homme les prescriptions vestimentaires, d'affirmer que la personne est en situation de domination, qu'elle ne comprend pas elle-même ce qu'elle fait. Là, effectivement, on aurait raison de parler d'assignation idéologique. Mais il faut pointer le fait que ces processus de changement sont des processus complexes. La loi peut y participer. Cela a notamment été évoqué par le Président de la Ligue, lors de son audition devant la commission Stasi pour la Ligue de l'enseignement, comme mouvement d'éducation populaire : « *Ni voile ni loi* ». Non pas qu'en tant que républicain et républicaine nous ne croyons pas à la loi, sauf quand elle est agitée comme un oripeau. Cette loi, qui s'exerce dans le champ scolaire, constitue un changement dans la législation française, puisqu'au nom de la laïcité on pose un interdit pour des usagers du service public. Il se trouve qu'au bout de 10 ans, cette loi a apporté une pacification, a donné un outil aux responsables d'établissements. Cependant, faut-il, au nom de cet apaisement visuel, s'interdire pour les sociologues, les anthropologues, les éducatrices et les éducateurs de poser la question de l'évaluation, dans la société, de l'interdiction ? Un de mes amis, réalisateur, tourne un film à Roubaix. Il filme la sortie d'un collège à Roubaix. A peu près 100 jeunes filles sortent du collège la tête nue et au moment où elles passent le portail, elles se voilent. On peut tout-à-fait dire aujourd'hui, en étant des militants de l'émancipation, du combat, de la lutte contre toutes les formes de domination, qu'effectivement la loi de 2004 a apporté un outil de pacification, d'apaisement des

dissensions dans les établissements et, en même temps, se poser la question : comment se fait-il que 90 % des jeunes filles sortant du collège mettent un voile ?

Deuxièmement, il se trouve que dans les années 80/90, après l'échec de 84 (retrait du projet de Service public unifié laïque de l'Éducation nationale SPULEN), certains mouvements d'Éducation Populaire comme la Ligue de l'Enseignement ont constaté que désormais la laïcité devenait un fait culturel, qui concernait toute la société, et pas seulement l'école. Donc on va aller discuter avec celles et ceux avec qui on ne sait pas discuter avec ceux qui ne sont pas d'accord avec nous. Effectivement, dans ce cadre-là, il y a eu un ou deux échanges, des écrits croisés avec certains intellectuels musulmans, ce qui ne fait pas de la Ligue un promoteur de **Tariq Ramadan**, loin s'en faut. D'ailleurs, **Edgar Morin** a écrit avec **Tariq Ramadan** : il ne me semble pas qu'il y ait dans son livre la moindre promotion des propos quelquefois très discutables de **Tariq Ramadan**. Effectivement nous accueillons des personnalités : j'ai rencontré moi-même les responsables de la crèche Baby-loup, et nous avons eu des débats dans toutes nos fédérations.

Si on me dit qu'aujourd'hui une jeune femme arrive un beau matin dans un centre social avec un fichu, la question se pose par rapport au droit du travail. Or le droit du travail promeut, énonce la liberté religieuse en entreprise avec les contraintes qui y sont liées. Regardons le rapport du CESE sur la question. Ce que dit l'Observatoire de Laïcité, ce que nous disons en tant que mouvement d'Éducation Populaire et aussi l'UDES, syndicat employeur d'Économie Sociale et Solidaire : il ne peut y avoir de principe d'exclusion a priori. On renvoie alors au débat employeur/salariés: il y a un travail, une conviction, une discussion et si, in fine, cela ne correspond pas au projet associatif et entrepreneurial, la coercition est alors nécessaire.

Nous essayons de promouvoir autre chose. Il n'y a pas d'équivoque. Il n'y a pas du tout de volonté de notre part d'assigner à résidence identitaire au nom d'un relativisme culturel qui viendrait dissoudre, diluer, notre volontarisme émancipateur. En situation d'éducateurs et d'éducation populaire, on essaye de rentrer dans cette complexité. Et la complexité même c'est quelquefois un peu compliqué. Et puis, quand on a été touché dans sa chair par des meurtres, des assassinats barbares au nom d'une religion, on ne joue pas dans la même dimension émotive

### **Denise BRIAL**

Pour **Gérard Biard**, journaliste à Charlie Hebdo : comment peut-on oser le terme de « Collabos » ? Nous pouvons tous être radicaux.

### **Gérard BIARD**

Oui j'ai employé ce mot à dessein, un mot politique, parce que nous sommes dans un combat politique. Il faut arrêter de parler de religion, mais poser le problème pour ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire un problème essentiellement politique. Nous sommes dans un combat contre un totalitarisme qui n'est pas uniquement le fait des

islamistes, puisqu'on le retrouve également chez les catholiques. Et quand on entend qu'il ne faut pas laisser la laïcité au Front National, il faut surtout dire une fois pour toutes que le Front National de **Marine Le Pen** n'est pas laïc, que ce n'est pas un parti laïc. Il a toujours été et il continue à être très lié à l'extrême-droite religieuse, aux extrémistes catholiques. Le mot « collabos » est utilisé à dessein parce qu'aujourd'hui on n'est plus dans la plaisanterie, on n'est plus dans un combat religieux ou philosophique, théologique : on est dans un combat politique. (*Applaudissements*)

### **Geneviève COURAUD**

Une question et une remarque, qui peuvent paraître sans lien.

Je parle en tant que professeure, ayant fait toute ma carrière dans les quartiers populaires de Bordeaux et de Marseille : la question du voile, la question de l'égalité filles/garçons, sont des questions que nous avons le devoir, là où nous sommes, de soulever et de traiter au jour le jour. Ce sont des questions extrêmement graves, au cœur de dérives et nous ne sommes pas tous toujours clairs sur ces sujets, c'est vrai.

La question maintenant: Pourquoi les athées et les agnostiques sont-ils en France, complètement absents des consultations sur le fait religieux ? (*Applaudissements*). Etre athée et agnostique, c'est aussi se reconnaître une dimension spirituelle qui conduit la vie et à laquelle on est attaché tout autant que peuvent l'être les gens qui appartiennent à telle ou telle religion, et c'est infiniment respectable. Or athées et agnostiques sont absents des consultations.

Par ailleurs, pourquoi les femmes ne sont-elles pas représentées à égalité dans les consultations qui peuvent être faites ? (*Applaudissements*). Or les Français athées et agnostiques, femmes et hommes, sont extrêmement nombreux. La parole ne leur est pas donnée et nous assistons au déballage des religions en nous demandant ce qui se passe devant nous et de qui et de quoi on parle, là. On aimerait bien, quand même, pouvoir donner notre avis. Est-ce envisageable ?

Puis la remarque : c'est que les sociétés évoluent. Les choses ne sont pas figées : les petites filles, aujourd'hui, dans d'autres pays, portent le voile ; demain, peut-être, elles ne le porteront pas. Les hommes y sont violents à l'égard des femmes, peut-être demain ils ne le seront pas. J'aimerais raconter une petite histoire : en 2002, je me trouvais à Kaboul à la seconde Conférence des droits des femmes organisée dans Kaboul qui venait d'être libéré des talibans par NEGAR et **Shoukria Haïdar**. C'était plutôt dangereux, mais nous étions bien encadrées de forces de police, la Conférence se passait dans un cinéma. Chaque fois qu'on sortait, il y avait des grappes d'hommes agrippés aux grilles pour nous regarder : c'était un spectacle inouï pour eux. Difficile d'imaginer ce que c'était ! Nous étions à peu près 500 femmes afghanes et une trentaine d'observatrices occidentales. Nos amies afghanes nous avaient dit de ne rien mettre sur notre tête, parce que si nous, occidentales, nous mettions un voile sur notre tête, cela voulait dire que les afghanes ne pourraient plus jamais enlever leur t'chadri. (*Applaudissements*). Je suis sortie dans la rue et à ce moment-là, une dizaine d'hommes se sont jetés sur moi pour me toucher, les seins, les fesses, c'était une horreur. Je me suis dit : « *Ce pays est foutu* ». Un pays dans lequel les relations

entre les femmes et les hommes sont celles-là, ne s'en remet jamais. En 2005, nous revenons à Kaboul avec l'architecte de la crèche que nous construisions sur le site de l'université. A notre stupéfaction, nous nous baladons, tête nue, nous entrons dans les restaurants dans lesquels se trouvent des hommes, des femmes, des familles. On nous regarde à peine... Et ça c'est une leçon pour moi. Car cela veut dire que les choses ne sont jamais perdues. Ça veut dire que les gens peuvent évoluer. (*Applaudissements*). Et qu'il faut quelquefois faire confiance. Pour en revenir à ma première question sur la place que l'on fait dans un pays aux athées et aux agnostiques, toutes ces choses-là pour moi sont liées.

### **De la Salle**

Pour revenir à la problématique qui nous intéresse, c'est-à-dire l'articulation entre la laïcité et le religieux (ou le rapport entre le religieux à la laïcité : dans quel sens, d'ailleurs faudrait-il le prendre ?). On a peut-être oublié dans le débat l'émancipation laïque. L'émancipation laïque, c'est la sortie de la dépendance. La sortie de la dépendance juridique qui a fait que les femmes ne sont plus des mineures, par exemple, la loi « *que nous avons arrachée, qu'on ne nous a pas donnée* ». Cette émancipation fait que nous devons donner, par l'éducation, des outils aux enfants pour leur permettre une différenciation aux normes des religions. **Monsieur Sadoul**, effectivement, les petites filles vont à l'école sans mettre de voile. Et ce n'est pas parce qu'elles le remettent en sortant de l'école qu'il faudrait revenir en arrière pour qu'elles le mettent aussi à l'intérieur de l'école. (*Applaudissements*). En quoi est-ce un argument ? Oui c'est un problème ! C'est un problème que des petites filles portent le voile et n'aient pas ce pouvoir de distanciation. Il y a un piratage lexical de l'extrême-droite, ainsi que des islamistes, sur la notion de liberté, piratage qu'il nous faut refuser. La laïcité, ce n'est pas un problème. La laïcité ne divise pas. Ce sont ces partis qui veulent promouvoir le contraire de la démocratie, des pouvoirs autoritaires. Ce sont eux qui posent problème, ce n'est pas la laïcité.

### **Michèle LOUP**

Question pour **Nicolas Sadoul**: A Cergy St-Christophe, quartier hautement populaire où aujourd'hui, dans le marché – il y a un très grand marché populaire – toutes les femmes sont voilées, les imams font des collectes pour la construction de mosquées dans d'autres pays. Il y a des centres de propagande de prosélytisme musulman. Juste pour situer les choses... Cela dit, remontons très en arrière. Il y a très longtemps, quand j'avais 10 ans, entre 56 et 58, en pleine guerre d'Algérie, y vivaient 30.000 Algériens : quasiment pas une femme voilée. Et pourtant, elles sortaient. Mes parents étaient boulangers, elles venaient chercher du pain. Mon éducation sociale, à cette époque-là, a été faite non pas par le mouvement d'Education Populaire tel que le vôtre, mais par des curés, mais des curés ouvriers qui bossaient avec les ouvriers immigrés. Ma conscience sociale s'est construite à ce moment-là et, aujourd'hui, les mouvements d'Education Populaire m'interrogent

énormément, le vôtre en particulier, pour tout ce qu'il représente, des dizaines de milliers de bénévoles, de salariés.

J'ai été, de 2004 à 2010, élue au Conseil Régional d'Ile-de-France. Je siégeais dans la commission « Démocratie Régionale », où nous avons reçu des mouvements d'Education Populaire. C'était édifiant de machisme, d'absence totale de conscience de la présence des femmes, de leur volonté de voir évoluer les rôles sociaux dans la société. On me riait au nez quand je parlais de l'égalité des femmes et des hommes. Or, le président de la région m'avait donné pour mission, la mise en œuvre de l'égalité femme/homme. Tout cela me questionne : comment peut-on relever d'un mouvement d'Education Populaire, en niant la moitié de l'humanité que sont les femmes, les rôles sociaux qui sont assignés aux filles et aux garçons ? Ceci dit, il semble que ce soit le cas de toute une partie de la gauche. Malheureusement, il y a une majorité « d'idiots utiles » qui sont complètement dans cette démarche, dans une posture de « culpabilité postcoloniale » qui les conduit à reconnaître et valoriser des cultures archaïques. Dans les années 56-58 et suivantes, dans les églises de prêtres ouvriers, on a lutté pour faire évoluer la religion catholique, on a mené des batailles en interne justement contre la mise sous voile des femmes, la séparation, dans l'église, des bancs des hommes et de ceux des femmes, etc. On s'est bagarrés là-dessus, donc ce n'est pas inéluctable. La religion musulmane doit faire de même. Et les positions de tous ces « idiots utiles » vont à l'encontre de tous les démocrates musulmans qui luttent pour faire évoluer leur religion, pour être eux-mêmes, tout simplement, sans être assignés à une religion.

### **Gérard BIARD**

**Il faut juste souligner une chose qui n'est peut-être pas suffisamment dite, qui n'est surtout pas dite par ces « idiots utiles » dont on parlait, et rappeler l'évidence : les premières victimes de l'islamisme, partout dans le monde, que ce soit dans les pays étrangers, en France ou en Europe, ce sont les musulmans et ce sont les musulmanes.** Ce sont elles et eux les premières victimes de l'islamisme. Donc, ceux qui prétendent défendre les populations de confession musulmane, en soutenant ou en trouvant des excuses à leurs bourreaux, je ne pense pas que ce soit une très bonne défense.

### **Nicolas SADOUL**

Par rapport à la question posée sur la façon dont les athées et les agnostiques sont représentés et sont auditionnés : d'abord, les élus de la République, que ce soit au Parlement ou dans les collectivités territoriales, représentent, non pas les intérêts religieux, spirituels et philosophiques, mais des partis politiques et en tous les cas les citoyens. Ensuite, je pensais plutôt aux corps intermédiaires. Pour ce qui est de l'Observatoire de la Laïcité, que ce soit les Obédiences maçonniques ou les mouvements d'Education Populaire impliqués sur la question, de même au CESE, un spectre très large d'associations et de représentants de la société civile sont associés depuis plusieurs mois à l'élaboration de ce travail. En revanche, l'une des difficultés –

et c'est le sens de la référence à la Belgique -, pour celles et ceux qui se retrouveraient dans l'athéisme ou dans l'agnosticisme, se pose effectivement la question de la représentation. La Fédération Humaniste Européenne joue un peu ce rôle-là, et notamment dans les plates-formes sociales et culturelles, mais avec un impact différent.

Sur la question de l'enseignement, on ne peut nier qu'un travail a été fait, d'abord avec **Vincent Peillon**, par l'instauration de la Charte de la laïcité. Ça peut être jugé insuffisant, puisque si la formation et des enseignants et des éducatrices/éducateurs n'est pas effective, une charte affichée devant un établissement public ne se suffit pas à elle-même. Même si ça avait commencé avant les attentats et les meurtres du mois de janvier, un travail d'accompagnement a été mis en place. Et il s'est trouvé profondément accéléré depuis le mois de janvier, tant en termes de formation des cadres, des enseignants, que des contenus. De même pour l'enseignement moral et civique, qui est aussi engagé, et qui en contient une part importante. Il y a donc manifestement là, au-delà des débats politiques et démagogues qui ont pu voir le jour avant 2010, une accentuation, un effort véritable et des demandes qui sont formulées y compris aux mouvements d'Education Populaire partenaires de l'école publique, d'aller en ce sens et de l'intensifier. Au HCE, nous l'avons dit, et de manière diplomatique et de manière moins diplomatique à l'occasion du travail autour de l'égalité femme/homme et de la transformation en plan national de l'éducation d'égalité entre les filles et les garçons. Pour certains d'entre nous, membres du HCE ou non, il y avait là un recul pour le moins inadéquat (euphémisme). Cependant, même s'il y a un travail d'évaluation qui est fait par le HCEF/H et d'autres organismes, il y a à accentuer très fortement ce travail-là pour vérifier dans tous les plans d'action qui ont été proposés par **Najat Vallaud-Belkacem** avec les partenaires de l'école, la question de la laïcité et de l'égalité filles/garçons. Et après, il faut aller voir dans les contenus, dans les formations des maîtres. Si nous accentuons y compris le rapport de force et le travail que nous avons à faire, nous avancerons sur cette question.

Après, reste la question du dualisme scolaire. Aujourd'hui, le dualisme, école privée/école publique pour aller vite, est très important. L'une des craintes, dans cette accentuation de la communautarisation et des incompréhensions, c'est la fuite vers des établissements privés confessionnels et qui seront, pour le coup, musulmans. C'est-à-dire le risque de ne pas trouver des *modus operandi* respectant la loi, respectant nos convictions qui ne soient pas des reculs, qui ne fassent pas des éducateurs qui essaieraient de trouver des solutions concrètes, des idiots utiles, mais de permettre aux enfants de la République, quelle que soit leur origine, de déjeuner ensemble. La question comprend le risque d'accroître la possibilité d'une fuite et du renforcement du dualisme scolaire, vers des établissements privés confessionnels. Non pas qu'il s'agisse du diable, mais parce nous prônons la promotion d'une école républicaine.

Sur la prise en compte de l'égalité femmes / hommes par les mouvements d'Education Populaire : il se trouve que j'ai en charge, depuis quelques années (c'est pour ça que j'ai été nommé au HCEF/H) dans un mouvement d'Education Populaire qui n'était pas particulièrement en avance sur ces questions, la mise en place de programmes d'actions d'égalité fille/garçon et femme/homme, y compris dans la gouvernance des organisations. Il suffit d'aller sur le site du Conseil National des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire pour voir la richesse du travail de toutes les associations en la matière. Le mouvement d'Education Populaire qui est le mien est né en 1866. Historiquement, les ressorts de l'origine de son organisation ne sont pas les mêmes en 2015 puisque la société a évolué, les militants de l'Education Populaire aussi. Aujourd'hui, l'égalité femme/homme est l'un des principaux moteurs, avec la laïcité, des projets éducatifs d'Education Populaire.

### **Françoise THIRIOT**

Pour revenir sur « pourquoi les agnostiques et pourquoi les athées ne se manifestent pas », ce n'est pas tant le fait de se déclarer athée ou agnostique qui est compliqué mais de pouvoir se reconnaître et se réunir, en dehors de tout autre lien que la seule croyance. Tous les gens qui vont se retrouver soit à l'église, soit à la mosquée, soit au temple, se reconnaissent d'emblée comme membres de cette religion. Ils vont pouvoir adhérer à une structure existante et néanmoins relativement informelle. Le problème de la structure est quelque chose de difficile à résoudre quand on est athée ou agnostique parce qu'il n'y a pas d'église d'athée ou d'église d'agnostique.

### **Gérard BIARD**

Et puis, il y a aussi sans doute le fait que l'on ne considère pas l'athéisme comme une philosophie ou une pensée, alors que l'on considère les religions comme des philosophies. Il n'y a qu'à voir le nombre de numéros spéciaux que les confrères journalistes consacrent aux religions quelles qu'elles soient et très peu, voire pas du tout, à l'athéisme. En revanche, on s'intéresse beaucoup aux francs-maçons, mais c'est pour autre chose, c'est pour d'autres raisons. Il y a donc ce manque de compréhension de ce qu'est l'athéisme : que cela fait aussi partie de la conscience, que ça rentre également dans la notion de laïcité, défendant la liberté de conscience. C'est-à-dire la liberté de croire et la liberté de ne pas croire. Et cette liberté de ne pas croire, aujourd'hui, elle est totalement enterrée, voire totalement culpabilisée parce qu'en plus, on accuse les athées d'être violents, agressifs, anti-religieux. On n'accuse jamais un religieux d'être anti-athée. Il me semble qu'au cours de l'histoire l'on a beaucoup plus brûlé d'athées que de religieux. (*Applaudissements*)

### **Françoise THIRIOT**

Lors de la consultation des différents courants de pensée, à propos de la loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux ostensibles à l'école, au collège, au lycée, la Grande Loge Féminine de France a été la seule obédience maçonnique à prendre position clairement sur la nécessité de les interdire.

## De la salle

Je ne partage pas les propos de **Monsieur Sadoul**. On se demande notamment s'il n'est pas favorable à la suppression de la loi de mars 2004 ? S'agit-il d'une simple dérive sémantique ? Attention au vocabulaire que l'on emploie parce que c'est vraiment très important. Sur l'usage du mot « *fichu* » de la grand-mère, comme on parlerait de jupe longue. Mais, ce ne sont pas des fichus ou des jupes longues, c'est un voile ! Un chat, ça s'appelle un chat, parce que ça n'a pas du tout la même signification. Par ailleurs, au sujet de **Tariq Ramadan**, vous dites : « *Il a quelquefois des propos contestables* ». Le « quelquefois » est de trop, c'est dangereux de dire ça ! Il n'a pas, **quelquefois**, des propos contestables, **il a des propos contestables** ! Et c'est important de le souligner. Quant à la mise en place d'une formation pour les enseignants sur la laïcité : il existe des actions de formation avec des enseignants de premier et second degrés. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a énormément de travail à faire au niveau des enseignants du second degré et notamment au lycée. Parce que la conception de la laïcité des professeurs de philosophie par exemple, ce n'est peut-être pas la nôtre et il y a alors beaucoup de travail.... (*Applaudissements*)

## Femmes Sans Voile d'Aubervilliers

Le voile, est ici présenté comme une liberté. J'aimerais **Monsieur Sadoul** avoir votre définition du voile et savoir comment vous le percevez dans une société, quand vous avez en face de vous une femme voilée. Si vous le considérez comme un « tissu de rien du tout », nous ne sommes pas d'accord. Si par contre, vous lui accordez tout son sens, il est possible que cela vous interpelle. Vous avez le droit d'avoir votre opinion, mais derrière vous, c'est tout un courant qui nous fait mal. Tellement mal que nous ne savons pas comment nous battre. Nous ne savons pas parce que nous n'avons pas les moyens, parce qu'il faut être armé pour dire ce que nous voulons pour la femme et toutes les femmes sur cette terre.

C'est bien de développer des idées multiculturalistes, quand on devient « culturaliste » pour des femmes qui se battent pour cela. Des filles et des femmes partout, dans le monde musulman, se battent et elles ont du mal parce que tout ce qui est idéologique y pose problème, tout ce qui est lié à la religion. Le deuxième problème, c'est la liberté individuelle. Nous sommes pour la liberté d'action individuelle. C'est peut-être parce que je suis libre de m'habiller, mais si demain, ma façon de m'habiller devient un code et que ce code génère des lois ? Le pragmatisme ne peut pas nier le fond idéologique qui travaille cette expression qui paraît une liberté individuelle, alors qu'elle n'est pas l'expression de la liberté. Ça n'est même pas l'expression d'un choix, c'est un consentement. On peut consentir, on peut accepter, quand bien même les autres sont libres. Sauf quand cela devient des pressions et quand cela devient quelque chose à défendre, et qui est défendu par des démocrates.

Je suis algérienne et le voile est revenu dans ce pays où on ne le portait pas. Je n'ai jamais porté le voile, on m'a même interdit de le porter. Ce n'est pas un fait « colonial », même si c'est pendant la colonisation que les femmes se sont dévoilées. Pourquoi on nous méprise à ce point ? Pourquoi méprise-t-on les femmes d'origine ou de culture musulmane du fait qu'elles se battent contre le voile ? Pourquoi ? Quand on sait qu'en Turquie, qu'en Egypte, c'est dans les années 50 qu'on a enlevé le voile. Pourquoi, pour les femmes qui se sont dévoilées en Algérie, nous renvoie-t-on au colonialisme ? Et alors ? Allez- vous nous enlever les acquis que nous avons eus en Algérie ? Je suis là, je me dis Française et je défends les valeurs de la femme libre. Ce n'est pas normal que l'on nous méprise à ce point. Et puis, où est la connivence ? Elle est où et avec qui ? A qui profitent cette histoire de voile et cette façon de défendre la culture ? Pourquoi ne dénonce-t-on pas les Etats qui imposent le voile à la femme ? Pourquoi ces Etats ne sont-ils pas considérés comme étant anti-démocratiques ? L'Arabie Saoudite, on lui tend le tapis rouge ici. Dernière question : est-ce que la question de la femme en France est importante ? Est-ce que l'égalité entre femmes et hommes est importante ?

Aujourd'hui, certaines théories peuvent faire l'impasse sur cette question. Mais elles parlent de l'inégalité comme si elles parlaient d'un autre problème simple. Il n'est pas si simple. Pour moi, le voile, ce n'est pas l'histoire d'un torchon, et pas non plus une relation à un culte. Il y a des musulmans, des théologiens qui le disent : il n'existe pas dans le Coran et la France ne saisit pas cela. La France reconnaît l'islamisme et elle considère que notre culture musulmane, c'est la culture des intégristes. Non, non, nous refusons l'intégrisme, nous refusons le communautarisme et nous refusons tous ceux qui ont réprimé le combat des femmes musulmanes pour l'égalité et pour la liberté. (*Applaudissements*)

### **Nicolas SADOUL**

En ce qui concerne la loi de 2004, je rends compte en toute honnêteté, dans un débat ouvert et très rythmé des positions, de l'interrogation des mouvements d'Education Populaire qui voyaient, dans une interdiction non accompagnée, un risque de renforcement du repli d'un certain nombre de personnes. Et nous constatons, 10 ans après, qu'effectivement l'évaluation a été positive dans le champ scolaire pour les usagers, en permettant de pacifier, et de travailler effectivement de manière plus précise. L'honnêteté est de dire qu'il ne s'agit pas de venir porter une critique *a priori*. Mais un certain nombre de sociologues, d'anthropologues, que nous avons d'ailleurs auditionnés au HCEF/H dans le cadre de la commission égalité femme/homme et laïcité, viennent expliquer qu'ils font leur travail de chercheurs en essayant de voir s'il y a un lien, un recul de cette affirmation identitaire religieuse ou non, une question de mode, pour effectivement évaluer son impact dans le reste de la société. Je ne dispose pas des conclusions de ces travaux, mais on peut tout à fait dire - je le redis pour la quatrième fois - que cette loi de 2004 a apporté des éléments très positifs, tout en disant que promouvoir la laïcité, la loi de 1905, c'est avant tout la promotion de la liberté de conscience. Et la liberté de conscience, ce n'est pas

seulement la liberté d'expression ou la liberté politique, c'est aussi la liberté de religion, ça concerne l'ensemble de ces dimensions de la liberté de conscience. Et aujourd'hui, il me semble que tous les musulmans et musulmanes qui veulent vivre leur foi telle qu'ils l'entendent ne sont pas tous des islamistes radicaux. Donc, effectivement, l'un des risques de ces hold-up syntaxiques, c'est que celles et ceux qui veulent voir leur foi changer ne soient assimilés à des terroristes. Et dans certains pays du monde, malheureusement, c'est une chose qui est en place. Donc, la question devient : comment la France peut-elle réagir grâce à l'outil laïcité.

- Définir le voile, je ne sais pas si j'en aurai les compétences. Ce que je veux dire, c'est qu'effectivement, quand aujourd'hui une personne arbore, dans l'espace commun, un voile islamique qui est évidemment l'expression visible *a priori* de l'appartenance à une religion, pour moi en tant qu'humaniste et progressiste, en tant que citoyen, cela me gêne parce que, pour moi, effectivement, ce n'est pas l'expression de l'émancipation et de la liberté. Et je pense que ça peut être le produit d'une domination en France et, *a fortiori*, dans les pays où c'est imposé et où règne une théocratie avec le poids de la société. Cependant, il se trouve que dans l'espace commun, dans la rue, la personne qui le porte a le droit de le faire. Alors, ça ne veut pas dire que, moi, je suis d'accord avec ça et si cette personne vient dans un centre de primo-arrivant ou dans un centre de lutte contre l'illettrisme, la question pour nous va être de dire d'une part qu'il est plus important que l'acte de formation ait lieu, y compris en respectant la loi ; et d'autre part, il faut se méfier de nos propres représentations. Vous avez sans doute vu, tout comme moi, le documentaire *Vous avez dit Laïcité* de **Negar Zoka**, qui est une Franco-Iranienne. C'est une documentariste assez brillante qui suit des femmes qui sont voilées dans leur vie quotidienne. Et il se trouve que ces femmes, voilées, sont des militantes actives dans la région parisienne au sein de la FCPE, qui mènent un combat pour la laïcité, le travail pour l'école publique, etc., et montrent la difficulté pour des femmes engagées à gauche, progressistes, musulmanes, de faire ce travail de militantisme. Je ne dis pas que c'est le lot commun de toutes les femmes et jeunes filles en France et bien évidemment dans le monde des théocraties, mais quand j'évoquais de manière un peu provocatrice devant vous, et à dessein, le laïque qui prône la liberté de conscience et ne juge pas les personnes sur ce qu'elles font apparaître de visible, mais sur ce qu'elles font, il me semble que ce documentaire le montre bien.

- Il me semble aussi que quand notre Ministre de l'Education Nationale, **Najat Vallaud-Belkacem**, explique devant le Parlement, devant l'Assemblée Nationale, quelle est sa lecture de la circulaire Chatel pour les accompagnatrices des sorties scolaires, elle montre bien la complexité de la situation. C'est-à-dire que dans un certain nombre de territoires, si l'on applique la circulaire Chatel de manière rigoureuse, il n'y a plus de sorties scolaires, et il n'y a plus aussi de femmes qui vont sortir de leur quartier. Et en même temps, comment cela peut-il être compatible avec la conception que nous avons de la laïcité scolaire ? Du fait qu'il peut y avoir un impact sur les enfants ? La Ministre demande donc aux responsables des

établissements de décider, car ce sont eux les plus fins connaisseurs de leur environnement. C'est une position intelligente et pragmatique. Donc, c'est cette complexité-là que nous essayons de mettre en avant.

### **Claire DONZEL**

Nous allons donner la parole à une dernière intervenante, avant de la laisser à **Maud Olivier**. J'invite donc **Gaëlle Lenfant**, puis Maud à prendre la parole.

### **Gaëlle LENFANT**

Merci. J'interviens en tant que vice-présidente de la région Provence Alpes Côte d'Azur et aussi en tant qu'élue municipale d'opposition à Aix-en-Provence où la maire, **Maryse Joissains**, est à l'opposé de tout ce que nous avons dit aujourd'hui.

Je voudrais donner quelques petits exemples et par ces petits exemples vous faire partager d'abord tout le bonheur d'avoir été là ce matin parce que c'était très enrichissant. Mes petits exemples ont vocation à vous montrer que ma conviction, et vous l'avez illustré, est absolument nécessaire. Par contre, j'ai beaucoup d'interrogations sur comment la faire vivre et comment apporter plus de réponses que de problèmes. Et surtout comment faire en sorte que la laïcité en France, la laïcité à la française, puisse perdurer. Je dis ça sûrement parce que j'ai beaucoup dialogué, notamment avec des Tunisiennes. Et je tiens à cette expression-là, que l'on puisse la maintenir en l'état de façon encore plus précise.

Je reviens à **Maryse Joissains**. Maryse Joissains nous a fait un discours de vœux cette année qui était un véritable scandale. Un scandale de mise en scène d'abord parce qu'elle portait de façon ostentatoire sa croix - vous pourrez regarder sur Internet et vous verrez que cette croix apparaît y compris sur les affiches électorales - en répétant le mot « laïcité » je ne sais combien de fois. Et tapant sur l'islam au cours de son discours, demandant très fermement que l'on revienne sur la suppression du délit de blasphème. C'était deux jours après les attentats de janvier. Il y avait nombre d'élus dans cette salle, nombre de représentants de la République qui se sont tous, de droite comme de gauche - y compris des députés socialistes - félicités de ce discours. J'ai été la seule à m'élever et à sortir de la salle. J'ai été la seule à ne pas applaudir et ça, ne serait-ce que ça, montre que nous avons un véritable problème en France parce qu'il y a des choses que nous osons dire aujourd'hui sur l'islam et il y a des choses que nous n'osons pas dire, quand certains élus de la République vont contre la loi et ne respectent pas les devoirs qui doivent être ceux de tous les élus de la République.

Je voudrais aussi vous parler d'une délibération que j'ai portée en tant que vice-présidente du Conseil Régional, au mois d'avril, en lien avec les attentats de janvier ; une délibération qui s'appelle « République, laïcité et citoyenneté : un devoir d'avenir ». Délibération dans laquelle le Conseil Régional s'engage à aller plus loin encore dans ce domaine-là et notamment en matière d'égalité femme/homme. Nous avons eu une intervention d'une directrice d'école Arlésienne, Front national, qui a failli être élue députée, ça s'est joué à peu entre **Michel Vauzelle** et elle. Directrice d'école qui dans son intervention a dit à peu près ceci : « *Vous vous rendez compte de ce*

*qu'ils veulent faire de nos écoles* ». Dans ma réponse, je lui ai répondu que ce n'était pas « ses » écoles, que ce n'était surtout pas les écoles du Front national, mais bel et bien les écoles de la République et qu'elle n'avait pas à prendre à son compte la laïcité. Et puis nous avons eu une intervention d'un élu de la droite dite républicaine absolument honteuse elle aussi. Le Front National a voté contre cette délibération, ça n'étonnera personne, Les Républicains ce sont abstenus. Ils se sont abstenus sur une délibération qui s'appelle : « République, laïcité et citoyenneté : un devoir d'avenir ».

Je vais compléter en disant qu'il y a quelque temps, nous avons fait venir, au Conseil Régional, des femmes d'un centre social d'Orange, ce que nous avons bien sûr préparé en amont, parce que ces femmes étaient, en très grande majorité, voilées. Pouvions-nous engager la conversation avec elles non voilées ? Ce n'était pas possible. Donc, notre choix, c'était, soit elles venaient comme elles étaient, nous les invitions comme cela et entamions un dialogue, soit nous les refusions. Nous avons choisi de les accueillir, au grand dam du Front National d'ailleurs.

Vous voyez, ces éléments-là montrent que, comme le disait **Nicolas Sadoul** tout à l'heure, rien n'est simple, tout est complexe. Et je reviens sur ce que je disais au départ, la condition est que nous devons porter la laïcité très haut et très fort, mais je m'interroge beaucoup sur les moyens. Est-ce qu'être trop ferme ne veut pas dire l'exclusion ? Est-ce que ne pas être assez ferme ne veut pas dire le renoncement ? Où est la juste limite ? Comment nous, élus de la République, pouvons-nous aller à la fois sur le terrain des idéaux et en même temps sur le terrain pragmatique pour reprendre le mot que vous avez dit tout à l'heure ? Je n'ai pas de réponse toute faite à ça, mais je le redis, j'ai beaucoup d'interrogations et beaucoup de bonheur, beaucoup de plaisir à avoir entendu vos interventions aujourd'hui qui me font avancer sur ce terrain.

Je termine juste en disant que moi aussi, je suis athée, mais ne voulant pas faire de mon athéisme une religion, j'ai aussi du mal à rejoindre des organisations qui seraient des organisations d'athées. C'est un petit peu compliqué en ce domaine. Merci. (*Applaudissements*)